Trait d'Union Bernevalais

N° 72

SEPTEMBRE 2013

****

SOMMAIRE

Editorial 1

Informations pratiques 2

Actualités 3
- Berneval, Oscar Wilde, Dublin 3
- Retrouvailles des anciens élèves 4

Les associations ont la parole 5

Infos…en vrac 7

Parutions 15

Actualités du Bout du Monde 16

Sudoku 18

Espace jeunesse 18

Recette de cuisine
Pavé de chocolat au Grand Marnier 19

Agenda 20

EDITORIAL

L'été s'achève et cette année, une fois n'est pas coutume, il fut exceptionnel. Il est vrai qu'il a succédé à un hiver dur et un printemps particulièrement pluvieux et venteux.

L'hiver aura été marqué par un épisode neigeux lui aussi exceptionnel. La neige associée au vent a paralysé l'activité du village. Les services techniques de la Communauté de Communes du Petit Caux et ceux de la commune ont tenté pendant 2 jours de maintenir les axes ouverts.

Au-delà des difficultés, ce qu'il faut retenir, c'est la solidarité dont ont fait preuve beaucoup de Bernevalais, notamment sur le CD 54 particulièrement touché. Beaucoup ont remorqué, poussé, dégagé des véhicules en difficulté. Cela méritait d'être relevé et je les en remercie.

Dans le village, le mardi, les Bernevalais ont arpenté les rues partiellement désertées par les voitures pour marcher dans la neige, prendre des photos, discuter. Tout cela dans un décor de carte de bonne année.

Les difficultés passées, ne faudrait-il pas retenir que cela.

L'été, lui a fait rappeler aux anciens les étés d'antan.

Le village a reçu beaucoup de touristes, tant dans le village que sur la plage.

La France est belle, Berneval y concourt.

La rentrée, l'automne, les vacances ne sont plus qu'un souvenir, mais cela n'empêche pas de penser aux suivantes.

Bon courage à tous.

Patrice Philippe

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Berneval-le-Grand

Adresse : Place de l'Eglise
76370 BERNEVAL-LE-GRAND

Tél. 02 35 06 05 40
Fax 02 35 06 07 20
e-mail :
mairie-sg.bernevallegrand@wanadoo.fr

Ouvertures :

- Lundi de 9 h. à 12 h.
- Mardi de 13 h.30 à 18 h.
- Jeudi de 9 h. à 12 h.
- Vendredi de 13 h.30 à 18 h.

Sur le site internet :
http://www.berneval.fr

Vous retrouvez :

- Les actualités
- Les comptes-rendus de conseils municipaux
- Des informations administratives
- Les photos des manifestations récentes
- Le Trait d'Union Bernevalais (TUB)
- Etc.

Armes de Berneval-le-Grand

Nous vous invitons à retrouver ce magazine en couleur sur notre site internet : http://www.berneval.fr

Directeur de la publication : Patrice PHILIPPE

Rédacteurs : Patrice PHILIPPE, Dominique CORRIEU-CHAPOTARD, Elisabeth et Francis GUEHO, Catherine VAN ROBAEYS, Robert WINKLER et Marie-Françoise BUREAUX-ROLLAND,

Mise en page : Marie-Françoise BUREAUX-ROLLAND

BERNEVAL, OSCAR WILDE, DUBLIN

par Francis GUEHO

Comme le sait tout habitant de Berneval, Oscar WILDE, le célèbre poète dramaturge irlandais est venu s'exiler dans notre village après sa libération de la terrible prison de Reading en Mai 1897. De ce fait un livre a été édité « *Berneval, terre d'exil d'Oscar WILDE* ». Mais la boucle n'était pas bouclée.

C'est pourquoi, nous nous sommes dit, mon épouse et moi-même, que si nous allions un jour en Irlande, nous ferions notre possible de nous rendre à Dublin sur les lieux de naissance et d'études de cet homme qui a bouleversé le monde puritain à l'époque victorienne.

Ayant eu connaissance de notre projet, le maire Patrice PHILIPPE nous a demandé - si notre vœu allait s'exaucer- de bien vouloir offrir au principal de Trinity Collège une médaille de la commune. Ce qui fût fait avec beaucoup d'émotion. Mais auparavant, pour faire ce voyage, nous avions embarqué sur le bateau irlandais qui porte le nom d'Oscar WILDE et où se trouve à bord, le restaurant « BERNEVAL ». Comme Patrice nous avait confié deux médailles, une fut offerte au commandant de bord qui, tout ému, a promis de la mettre dans ce dit restaurant.

De ce fait, nous eûmes droit de visiter la passerelle, normalement interdite aux passagers. Après 17 heures de traversée, nous sommes arrivés en Irlande, pays merveilleux aux sites diversifiés sous un magnifique soleil qui, paraît- il est rare.

Et là, nous avons fait le tour jusqu'en Irlande du Nord, riche en histoires plus ou moins dramatiques.
Le circuit nous a donc amené jusqu'à Dublin, une belle ville très animée. Notre but était de chercher son lieu de naissance et le célèbre collège où il fit une grande partie de ses études.

Après une promenade à travers les rues, nous avons trouvé le quartier où il vécut. Sa maison, celle de ses parents, la statue à son effigie se trouvent à quelques mètres de Trinity Collège, lieu immense et de toute beauté. Mais dans cette immensité, trouver un responsable ne nous semblait pas évident, mais nous avons eu une chance inouïe. En allant à l'accueil, la jeune fille bien sympathique nous a présenté un homme qui se trouvait près de nous, qui allait partir faire une conférence qu'il a retardée pour nous écouter.

Que ne fût son étonnement en recevant des mains de Bernevalais une médaille du village où le poète avait écrit son dernier poème « *La ballade de la geôle de Reading* ». Et c'est tout ému qu'il eut droit de converser en direct grâce au téléphone de Danielle LARCHEVEQUE* , avec Patrice PHILIPPE.

La commune peut être fière, son nom est désormais à l'honneur dans le plus célèbre des collèges Irlandais réservé à une élite. Quant au bateau, il naviguera avec la médaille de Berneval entre Cherbourg et l'Irlande. Et pour moi, la boucle est bouclée, je connaissais les lieux de sa fin de vie, mais pas ceux de ses débuts, de sa naissance à ses études, c'est chose faite.

Francis GUEHO accompagné d'Elisabeth
* Danielle Larchevêque, adjointe à la mairie de Belleville-sur-Mer, était du voyage également.

RETROUVAILLES des ANCIENS ELEVES

de BERNEVAL-le-GRAND

Samedi 27 avril 2013 : les anciens élèves se retrouvent

C'est avec un vif plaisir que pour la sixième fois nous nous sommes retrouvés. Nous étions 27.

Notre rendez-vous avait lieu au « Clos Normand » à Martin Eglise où tout fut parfait; rendez-vous d'autant plus agréable que cette année Marie-Françoise était présente. Elle était venue nous voir en nous offrant des petits présents confectionnés dans son île lointaine.

Nous n'avons pas oublié de faire une minute de silence à nos camarades disparus cette année: André, Michel, Didier, Annick.

Nous n'avons pas manqué comme d'habitude d'évoquer des petits souvenirs, un souvenir en appelant un autre.

Une petite promenade digestive dans la campagne a mis fin à nos retrouvailles.

Si d'autres élèves veulent se joindre à nous, c'est avec plaisir que nous les accueillerons. A l'année prochaine.

Elisabeth Guého

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE ...

TENNIS DE TABLE

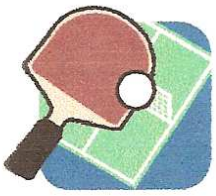

Tennis de table

Amis sportifs,

La saison 2012/2013 est terminée, vive la saison 2013/2014 !

Chaque saison amène son lot de satisfactions (La D3 A finit 1ère de sa poule en phase 1 et 3ème du District Dieppois, la D3 B termine 2ème de sa poule en phase 1 et 4ème du District Dieppois, la D4 finit 4ème de sa poule, l'équipe jeune termine 2ème de sa poule) mais aussi de déceptions avec la non participation des jeunes à la finale départementale à Yvetot et aussi le manque de motivation des jeunes, même en loisir car le but est de les propulser vers la compétition...

Nous avions organisé le Premier Pas Pongiste: 2 enfants présents !!!!!

Pour la saison 2013/2014 l'ASL Berneval évoluera en Départementale 3 et, suivant les effectifs, une équipe en D4 et une équipe jeunes.

Des projets à l'étude : journée parents / enfants et challenge débutant 500 pts.

Nous accueillons les jeunes et les moins jeunes qui souhaitent pratiquer le Tennis de Table en loisir ou en compétition le Mardi de 19h. à 20h. et le vendredi de 18h.30 à 20 h.

Pour tout renseignement : Robert Winkler 02 35 83 68 04 ou 06 79 98 66 40
et Jean-Luc Durand 06 74 95 32 04

THÉÂTRE

L'association Culture en Brousse est accueillie dans la salle polyvalente de Berneval-le-Grand pour la création d'une troupe de théâtre amateur.

Le but : **créer collectivement un spectacle**

- Si vous souhaitez faire du théâtre
- Si vous avez plus de 16 ans
- Si vous êtes disponibles chaque mercredi soir de 20h.30 à 23h.

Contactez **Sébastien** au **06 26 15 88 14** (Il ne reste que quelques places disponibles)

⁂

Si votre association désire se présenter, ou apporter des informations à publier dans le TUB, vous êtes toujours invités à apporter votre texte en mairie.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE BERNEVAL

Venez améliorer votre condition physique dans une ambiance sympathique.
Des exercices d'endurance, de renforcement musculaire et d'assouplissements vous seront proposés par un Professeur d'Éducation Physique et Sportive.

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS de BERNEVAL

La reprise des cours de GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN pour les adultes et les adolescents aura lieu le:

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013

À

20 HEURES 15

SALLE POLYVALENTE

Il n'est jamais trop tard pour se soumettre à un travail régulier.
Il suffit d'en être convaincu et d'avoir un peu de volonté...
Il y va de votre santé et de votre bien être.
Parlez en à votre médecin.

Pour tout renseignement, téléphoner au 02 35 83 61 92 ou s'adresser à la pharmacie de Berneval.

Présidente : Catherine Van Robaeys

INFOS EN VRAC

Du côté des écoles de la communauté de communes du Pays de Caux…

Rentrée scolaire 2013 -2014 –
<u>Une nouveauté</u> :
la semaine de 4 jours et demi
Sur le territoire de la Communauté de Communes du Petit Caux, la réforme des rythmes scolaires sera appliquée dès la rentrée de septembre 2013. Elle entraîne des changements notoires dans l'organisation de la vie scolaire.
Pour l'enfant, les 24 h. de cours hebdomadaires seront étalées sur 4 jours et demi du lundi au vendredi.
Après la fin des cours, les parents auront deux possibilités : soit reprendre leur enfant, soit le laisser participer aux ateliers gérés par le Service Enfance Jeunesse et Sport de la CCPC.

<u>De nombreuses activités</u>
Des ateliers cinéma, théâtre, échecs, danse, chants, des activités sportives seront proposés gratuitement après les cours, avant la poursuite des activités dans le cadre du périscolaire.

<u>Et le mercredi ?</u>
Dès la fin des cours, pour les enfants qui ne prennent pas le bus et qui ne sont pas inscrits aux Accueils de Loisirs, les parents auront jusqu'à 12h.30 pour récupérer leur enfant. Ce service est gratuit.

Quant aux enfants inscrits aux Accueils de Loisirs de la CCPC (à Derchigny-Graincourt pour les classes élémentaires, à Brunville pour les classes maternelles), ils seront transportés en car et déjeuneront sur les lieux avant de pratiquer différentes activités.

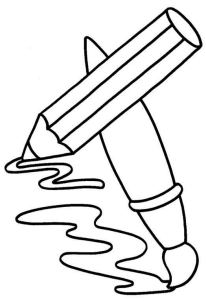

Les 5 sites scolaires de la CCPC
Belleville-sur-Mer /Bracquemont
Berneval le Grand
Saint Martin en Campagne
Penly/ Biville sur mer
Tourville la Chapelle

Tarif du périscolaire :
0,50 euros par jour et par enfant

Renseignements :
Service Vie Scolaire : 02 35 83 88 84
Pôle Enfance Jeunesse et Sports : 02 32 06 35 90
Hôtel Communautaire,
3 rue du Val des Comtes
76370 Saint Martin en Campagne
www-cc-petit-caux.fr (rubrique vie scolaire)

⁂

Un essaim d'abeilles dans le jardin ? Qui contacter ?

La période des essaimages d'abeilles se situe entre la mi-avril et le 15-20 juillet. En dehors de ces dates et à l'exception des maisons ouvertes occasionnellement, les nids trouvés sont des nids de guêpes.

Les essaims d'abeilles sont, chaque année, recueillis gracieusement par des apiculteurs volontaires dont vous pouvez trouver la liste ci-dessous, fournie par le Syndicat Apicole de Haute Normandie.

Ancourt
M. BRAN-CHIRAM 06 30 45 93 18
M. HAMEL 06 12 28 79 49

Bellengreville
Melle Isabelle ROBART 06 21 85 36 76

Londinières
M. Jean EVRARD 06 70 53 03 09

Monchy sur Eu
M. Bruno ALBAUT 02 35 50 72 46

Saint Nicolas d'Aliermont
M. Marc FOURNEAUX 06 85 89 17 73
M.Didier FOURNEAUX 06 86 25 10 69

Les falaises littorales : des sites grandioses à découvrir….
avec précaution…

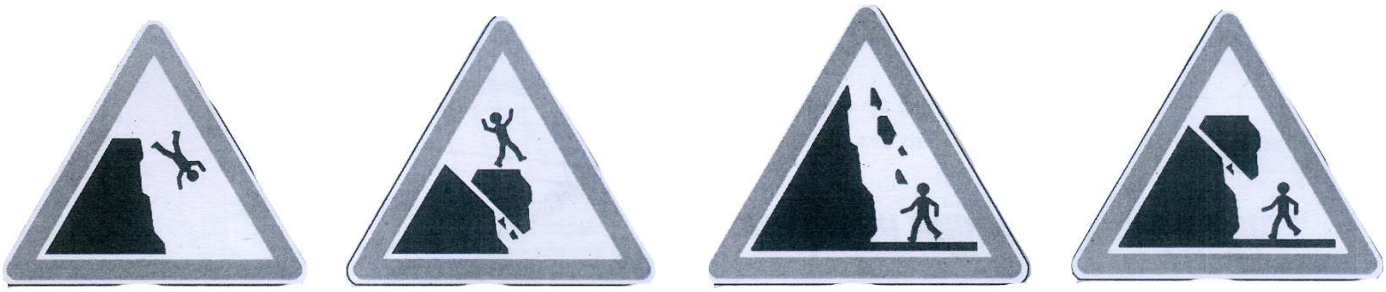

Les falaises crayeuses de la côte d'Albâtre se développent sur un linéaire côtier de près de 140 km entre le Havre et Ault-Onival dans la Somme.

La beauté spectaculaire de ces falaises constitue une richesse du patrimoine naturel de la Haute Normandie et contribue à l'essor touristique des stations balnéaires de son littoral.

Véritable emblème du Caux Maritime, la falaise peut s'élever à plus de 100 m.

... mais, un milieu vivant et impréhensible ...

Le recul des falaises est un phénomène d'érosion naturel. Il résulte de l'action séparée ou combinée de plusieurs évènements :

⇨ **des évènements climatiques :**
- la pluie qui provoque des ruissellements ou des infiltrations d'eau ds le sol.
- Le gel
- les embruns

⇨ **des évènements marins :**
- action de la houle sur le pied de la falaise

⇨ **de l'action de l'homme :**
- travaux d'aménagement du littoral
- exploitation du galet

Les falaises connaissent un recul moyen annuel qui varie de 20 à 40 cm selon la portion du littoral concernée.

Les volumes d'éboulis peuvent aller du simple caillou à plus de 300 000m^3 en une seule fois.

Si la majorité des éboulements se produit plutôt en hiver, il n'est malgré tout pas rare d'en rencontrer en saison estivale.

Textes et illustrations extraits d'un document conçu et réalisé par la DDE de Seine-Maritime

A Berneval le Grand :

Un arrêté a été pris le 17 juillet 2013 par la mairie, après le signalement d'un risque d'éboulement par la préfecture, **interdisant**

- la circulation et l'accès sur une bande de 10 mètres en haut de la falaise à la longitude (1.11.22).

  la **pêche à pied, la promenade et la baignade** sur la partie gauche de la descente du Pont Moutailler après les enrochements ainsi que sur la partie droite de la descente du Val du Prêtre **sur une bande de 150 mètres à partir du pied de falaise.**

Nous rappelons que **la circulation et le stationnement sous les falaises sont dangereux, été comme hiver.**

⁂

Haies

De plus en plus de haies ne sont plus taillées ou le sont de plus en plus tard. Elles empiètent sur le domaine public et obligent les piétons à marcher sur la route.

Nous intervenons régulièrement, mais le plus simple est que chacun vérifie l'état de ses plantations et prenne les mesures qui s'imposent. Ce sont souvent les mêmes parcelles.

Les haies et la vitesse sont les deux sujets récurrents de plaintes en mairie.

Quelques rappels qui vous éviteront de vous fâcher avec vos voisins…

Pour votre tranquillité et votre sécurité, il est interdit de brûler quelque déchet que ce soit (tontes, élagages, taille de haie ou autre), cette règle s'appliquant également aux constructeurs qui travaillent sous votre responsabilité.

Un arrêté préfectoral (4 janvier 2000) régit les **horaires pendant lesquels sont tolérés les bruits ... et ceux pendant lesquels ils sont interdits.**

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, raboteuse, scie mécanique, etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables**
  de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00
- **les samedis**
  de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **les dimanches et jours fériés**
  de 10h00 à 12h00

Circulaire du 27 février 1996 relative à la **lutte contre les bruits de voisinage.**

Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être sanctionné, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage pas l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répartition ou l'intensité.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements :
les bruits inutiles, désinvoltes, ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux et particulièrement des **aboiements de chiens**
- des **appareils de diffusion du son et de musique**
- des **outils de bricolage et de jardinage**
- des appareils électroménagers
- des jeux bruyants pratiqués dans des endroits inadaptés
- etc...

⁂

COMMEMORATIONS

Les commémorations du **torpillage du Meknès** le 24 Juillet et du **Raid allié du 19 Août 1942** se sont faites, comme chaque année, avec la commune de St Martin en Campagne.

Cette année les vétérans étaient encore des nôtres ainsi que la petite nièce du soldat HARDING tué à Berneval le 19 Août 1942.

A l'occasion de cette commémoration, nous avons obtenu, grâce à Gilles DUC la participation de l'**association OVERLORD 76** qui a reconstitué un camp militaire au terrain de football.

Nous avons pu assister à un défilé de véhicules militaires dans les rues de Berneval et de Saint Martin le 18 Août.

Le 19 août 1942 ...

Au printemps 2013, l'association Jubilee a sollicité les témoignages de Bernevalais ayant vécu le raid du 19 août 1942.
Sur la page : http://www.dieppe-operationjubilee-19aout1942.fr
dans la rubrique « témoignages vécus », vous retrouverez ceux de messieurs Michel Bellêtre, Jean Duc et Jacques-André Lambert.

VOIRIES

Notre programme d'aménagement de voirie se poursuit. Notre village évolue, le trafic aussi, c'est pourquoi il faut adapter le réseau routier aux nouvelles conditions de circulation. Il y a des voiries qui commencent à être saturées, qui ne sont plus adaptées.

Le réaménagement du 925, route de Dieppe est maintenant terminé et offre aux riverains un confort appréciable. C'était quelque chose de très attendu et nous remercions les riverains de leur patience et de leur indulgence pendant la durée des travaux.

Dès la fin des travaux, nous y avons implanté le radar pédagogique. Il en a été retiré le 5 Septembre pour être implanté sur une autre voirie.

Sur un extrait d'enregistrements assez large (nous pouvons faire des enregistrements à la journée ou à la semaine) et sur une période qui va du 22/03/13 au 24/05/13, les relevés nous donnent les chiffres suivants :

- **Statistiques établies sur un total de** 311.296 véhicules, pour un passage de 5188 véhicules /jour dans le sens St Martin vers Dieppe.
- **Vitesse moyenne:** 43 km/h

85 % de véhicules roulent entre 0 et 49 km/h

- **Vitesse maximum:** 107 km/h pour une vitesse autorisée à 50 km/h

Ce qui est surprenant, c'est que la vitesse maximum de 107 km/h a été relevée à 8h du matin alors que souvent les excès ont lieu la nuit ou tôt le matin.

D'autres excès de vitesse ont été relevés à 105 km/h (6h et 17h). A ces horaires on peut peut-être aussi les expliquer par le passage de véhicules de secours.

Autre grand chantier, lui aussi longtemps réclamé par les riverains, **la réfection des trottoirs rue Pierre et Marie Curie.**

Ce fut un chantier très compliqué et difficile, tant au niveau du projet qu'au niveau de la réalisation. Il reste encore quelques points à améliorer, mais déjà, ne plus voir les poteaux et les fils téléphoniques améliore l'accueil dans le village.

Ce projet résultait d'un souci de mise en sécurité car les piétons ne pouvaient emprunter les trottoirs. Maintenant, il revient aux riverains de tailler leur haie pour ne pas entraver la circulation piétonnière et aux voitures de ne pas être stationnées sur les trottoirs.

3000 véhicules passent tous les jours sur cet axe et les riverains déplorent régulièrement la **vitesse excessive**.

Peu de moyens sont à notre disposition pour régler ce problème. De plus la direction des routes n'est pas favorable aux stops.

Nous avons donc construit un plateau surélevé à la hauteur de l'arrêt de bus qui servira de ralentisseur. Ce dispositif permettra de supprimer le stop à l'intersection des rue Pierre et Marie Curie et Flaubert. La section de la rue Flaubert entre la Rue des Hauts vents et la rue Pierre et Marie Curie sera mise en sens unique.

En effet cette section, très étroite, sans trottoirs, présente beaucoup d'inconvénients (sortie difficile rue Pierre et Marie Curie, visibilité difficile au stop, dégradations occasionnées aux maisons riveraines, notamment par les camions, difficultés de pose de panneaux car la largeur de voirie ne le permet pas, trafic devenu trop important par rapport à la voirie non adaptée).

Ce plateau surélevé peut surprendre, **mais s'il est franchi à la vitesse limitée à 30 km/h, cela ne doit pas poser de problème**.

Dans la pratique, il s'avère qu'il est franchi à une vitesse trop élevée, le radar pédagogique installé à proximité doit aider à rappeler la présence de ce plateau, qui est dans la norme de ce qui se fait dans beaucoup de villes.

Des passages piétons ont été réalisés.

RADAR PÉDAGOGIQUE ET SÉCURITÉ

Vous le voyez posé dans une rue, puis dans une autre... **à quoi sert le radar pédagogique ?**

Une de ses fonctions a déjà été évoquée plus haut: faire des relevés à la journée, observer la répétitivité des excès aux mêmes horaires, observer les habitudes des usagers de la route.

Des statistiques intéressantes peuvent être établies grâce à ce radar pédagogique.

Des comportements différents (les nôtres...) sont relevés selon les rues empruntées et selon l'heure de circulation.

Les relevés, par exemple rue Jeanne d'arc, nous indiquent :

- un passage de 410 véhicules par jour (du mardi au samedi)
- une vitesse moyenne relevée de 35 kilomètres/heure.
- 85% des véhicules roulent entre 0 et 42 kilomètres/heure
- la vitesse maximale relevée est de 68 kilomètres/heure.

Que déduire de ces chiffres ?

Les Bernevalais sont plutôt respectueux du code de la route ? De la sécurité de leurs concitoyens ?

A vrai dire, oui, ces chiffres sont plutôt rassurants !
Oui, **MAIS** l**es excès de vitesse sont relevés,** peu nombreux, **mais TOUT AU LONG de la journée.**

Autre remarque :
La portion de la rue Jeanne d'Arc où se trouvait le radar lors des relevés ci-dessus est celle qui se trouve en plein centre village.

Le radar a ensuite été posé dans la même rue, dans la descente vers le Petit Berneval :
Il n'y a plus que 59% des véhicules qui respectent la limitation de vitesse et la vitesse maximale relevée est de ... 90km/h !

Alors ? Pas de piétons dans cette rue ? Vraiment ? Pas de risque d'accident ?

Rappelons que, dans le bas de cette rue, à la jonction entre la rue Jeanne d'Arc et l'avenue Rauss ont eu lieu ces dernières années plusieurs accidents graves, dont un mortel...

Vous avez aperçu le radar posé également dans l'avenue Portéous :
Les relevés nous indiquent que 85% des véhicules y respectent la limitation de vitesse à 50 km/h.
Merci à ces 85% d'automobilistes!

A 30 km/h, il faut environ 14 mètres pour s'arrêter.
A 50 km/h, il en faut 30 et à 90 km/h, il faudra (il faudrait!) disposer de 77 mètres.

Alors, ce radar « pédagogique », peut-être peut-il surtout servir à rappeler à **chacun d'entre nous** de ne pas oublier de surveiller son propre compteur quand nous sommes en agglomération ?

Limites d'agglomération

Afin d'inclure le lotissement « Les Jardins de Berneval » dans le périmètre d'agglomération et de protéger la sortie de la rue André BRUNEL en cours de construction, la limite d'agglomération est repoussée d'environ 300 mètres en direction de Saint Martin, ce qui fait que le panneau BERNEVAL reculera d'autant.

Au delà de ce panneau, en venant de St Martin, la vitesse autorisée sera de 50 km/h, alors qu'avant, la vitesse autorisée était de 90 km/h jusqu'à l'intersection des rues de Verdun et Flaubert.

La construction de la rue André BRUNEL a été stoppée un temps pour permettre de faire l'alimentation en gaz mais tout est rentré dans l'ordre et les résidents du lotissement pourront l'emprunter.

8 logements SODINEUF et 8 logements privés sont prévus le long de cet axe.

⁂

Chiens dangereux

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie font l'objet d'une législation particulière.

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner.

Ce domaine est de la compétence des pouvoirs de police du maire et de sa responsabilité.

Il lui incombe de faire respecter la loi.

Bacs de compostage

Des bacs de compostage sont toujours disponibles pour les habitants de la communauté de communes du Petit Caux.

Renseignements à la CCPC à St Martin en Campagne.

Plan Local d'Urbanisme

Nous sommes toujours en phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. 2 réunions publiques ont eu lieu où chacun a pu en prendre connaissance et en discuter.

Si certains points de règlement ont changé, en matière de zonage il n'y que peu de changement, eu égard à toutes les contraintes qui s'imposent à la commune : Zone Natura 2000*, 2 zones ZNIEFF**, loi littorale, non consommation de l'espace agricole et Porter à Connaissance sur la maîtrise de l'urbanisme autour des centrales nucléaires.

Le PLU doit être prochainement envoyé au préfet qui a 3 mois pour y répondre, ensuite il y aura une enquête publique d'un mois, puis le Conseil Municipal l'approuvera ce qui le rendra exécutoire.

** Site naturel identifié pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales*

*** Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique*

⁂

Chorale du Petit Caux

Vous aimez chanter ? Mais chanter sous la douche ne vous suffit pas ?

Vous aimeriez chanter avec d'autres personnes ?

Mais le mot « chorale » vous inquiète un peu ?

Venez rejoindre la chorale du Petit Caux, à St Martin en Campagne, pour aborder un répertoire varié, dans une ambiance décontractée et sympathique.

Répétitions tous les mardis soirs à la salle Offenbach.

Il vous suffit de venir avec votre bonne humeur à 20h30 !

Activités estivales

Cette année un important programme d'animations a été mis sur pied.

Certaines animations ont été réalisées en partenariat avec Saint Martin.

La manifestation la plus importante a été sans conteste le **concert donné le 5 Juillet dans l'Eglise de Berneval par l'Orchestre de l'Opéra de Rouen Haute Normandie** associé à l'Orchestre Régional de Basse Normandie sous la baguette du chef italien Luciano ACOCELLA.

Ce concert a pu avoir lieu grâce à Alain LE VERN qui a apporté l'important concours de la Région et à la Communauté de Communes du Petit Caux. Environ 200 personnes y ont assisté.

Autre concert, autre genre, le 21 Juillet **Le Caux Cheese Band,** groupe rock d'Yvetot et le **groupe NATCHEZ** nous ont rendu visite. Le groupe NATCHEZ venait de faire 3 concerts en Tchéquie dont 2 à PRAGUE.

Ce fut encore un grand moment de convivialité.

La commune de Berneval s'est également associée à l'association les Balanes en Ballade et à la commune de Saint Martin pour certaines animations dont la venue de Dave SINON, chanteur Seychellois et le groupe ZENZELLA au cours de la soirée Paëlla du 9 août 2013.

⁂

Pour les nouveaux arrivants

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous **inscrire sur les listes électorales** et pouvoir ainsi être électeur dans la commune en 2014.

⁂

Comité de jumelage

Notre communauté de communes du Petit Caux est jumelée depuis 1990 avec Stadland, qui regroupe les 4 communes allemandes de Rodenkirchen, Schwei, Seefeld et Keinensiel.

N'hésitez pas à contacter Christian Bellêtre, à Berneval, pour en savoir plus ...

Salle multisports

Depuis le 29 Juin, le groupe scolaire de Berneval bénéficie d'une nouvelle salle de sports. Cette salle implantée à proximité du centre-bourg, évitera les déplacements des enfants des écoles et surtout donnera plus de possibilités de pratiques sportives (sa superficie de 650 m^2 a un marquage pluri disciplinaire). Elle servira aussi, bien entendu, au périscolaire.

24 places de stationnement ont été créées pour cet établissement ; elles serviront aussi pour l'école, portant ainsi la capacité du parking à 74 places.

⁂

Repas des anciens

Le repas des anciens aura lieu le **dimanche 8 décembre 2013** à partir de midi. Il est indispensable de s'inscrire en mairie.

⁂

Club photo

Un nouveau club photo s'est créé ces derniers mois sur nos communes du Petit Caux. Si vous avez envie de rejoindre le petit groupe déjà existant, contactez la mairie de Berneval.

⁂

Noël 2013

L'arbre de Noël 2013 aura lieu le **samedi 21 décembre 2013** à 15 heures à la salle de sports de Belleville.

Pour les élèves non scolarisés à Berneval ou les enfants non encore scolarisés, merci de les inscrire en mairie à l'aide du coupon réponse qui va vous être distribué dans vos boîtes aux lettres.

MOINS DE PESTICIDES POUR PROTÉGER L'EAU

L'arrêté préfectoral du 24 janvier 2012 dit « arrêté fossé » vise à protéger les ressources en eau, qui sont particulièrement vulnérables en Seine Maritime.

Il nous concerne TOUS, particuliers et professionnels.

Les grandes lignes du texte :

Sont strictement interdits l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Sont strictement interdits l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire sur et à moins d'un mètre du reste du réseau hydrographique secondaire : fossés, mares, bétoires, marnières, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages, même à sec, n'apparaissant pas sur les cartes IGN au 25.000ème ou non défini par arrêté préfectoral.

En Seine Maritime, la ressource en eau est abondante mais vulnérable. On observe ces dernières années de nombreux dépassements des normes en pesticides dans l'eau potable (plus de 350 000 seinomarins concernés en 2011). Il est nécessaire d'agir tous ensemble pour protéger la qualité de notre eau.

L'un des meilleurs moyens d'éviter la pollution des eaux souterraines et de **limiter l'utilisation de produits phytosanitaires en surface** à proximité des zones ayant un lien privilégié avec les nappes phréatiques : les cours d'eau, **les caniveaux**, les bétoires, les **collecteurs d'eaux pluviales**, etc...

Ce que vous pouvez faire

Il est possible d'entretenir les espaces privés ou publics sans utiliser de produits phytosanitaires.

Pour les particuliers :

Le ministère chargé de l'écologie a réalisé un « petit guide à l'attention des jardiniers amateurs », disponible sur le site internet: **http://www.jardiner-autrement.fr** et de nombreuses associations de protection de l'environnement dispensent des conseils utiles et faciles à mettre en œuvre (AREHN, HNNA...).

Par exemple:

Des infos essentielles ... que l'on connait souvent mais qu'il est bon d'avoir en tête au jardin :

- les pesticides utilisés pour traiter un potager se retrouve bien souvent dans les assiettes. Ce sont des dizaines de résidus de pesticides différents que chacun peut ingérer régulièrement...

Des « trucs » :

- savez-vous que si vous vous débarrassez des limaces trouvées dans votre potager en les déposant dans votre compost, elles en activent le travail de composition ?

Désherbage sur la voirie communale

Il nous est donc dorénavant interdit de traiter les caniveaux. C'est pourquoi vous pouvez observer dans les différentes communes que les caniveaux ne sont plus désherbés comme auparavant.

Nous avons essayé à Berneval la méthode manuelle. Cette méthode est trop onéreuse, ce qui nous a amené à utiliser la méthode thermique au gaz, méthode qui reste tout de même coûteuse avec un résultat médiocre mais à aujourd'hui, nous ne disposons pas d'autres moyens.

Et bien d'autres choses à lire et relire pour pouvoir, en toute sérénité : laisser les enfants gambader et s'allonger dans l'herbe du jardin, manger directement sur la tige la fraise ou la framboise tout juste mûre, déguster une salade tout fraîche ou une tisane de verveine ou de thym... sans pesticides !

Textes DISE (délégation interservices de l'eau) / Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / département de Seine Maritime.

PARUTIONS

Envie de lecture ?

- **SOS Paquebot Newhaven en détresse...**

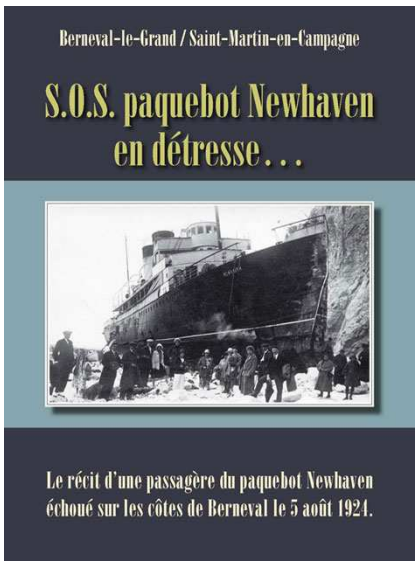

C'est le titre d'un petit livre qui vient de paraître, juste à temps pour l'anniversaire du naufrage du Newhaven **sur notre plage.**

« *Le 5 août 1924, douze ans après le naufrage du Titanic,* ***le paquebot Newhaven s'échouait sur la côte normande entre Berneval et Saint Martin****. Cet événement, qui fort heureusement ne fit aucune victime, resta un traumatisme pour tous ceux qui assistèrent à cette scène étonnante du fantomatique Newhaven éperonnant la falaise.*

Revivez la déroute du navire de l'intérieur en lisant le récit d'une passagère du Newhaven, de retour d'un voyage à Londres.

Entre roman de fiction et ouvrage historique, cet ouvrage vous immergera dans une aventure qui a marqué les esprits… ».

Ce livre est disponible à l'Hippocampe au prix de 8,50 euros

⁂

- Le livre **Berneval le Grand à la Belle Epoque**
  (72 pages, illustrations de cartes postales anciennes)

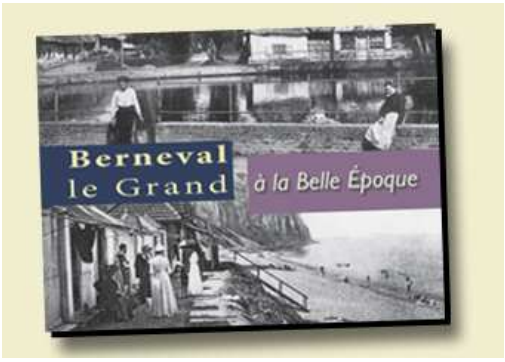

Imaginez une immersion dans un autre temps, une visite de **Berneval le Grand** tel qu'aujourd'hui vous ne pouvez plus le voir, ni même le concevoir. Telle est l'invitation au voyage de Berneval le Grand à la Belle Époque.
Entre paysages étonnants et inattendue modernité, vous pourrez découvrir votre cadre de vie quotidien sous un tout nouvel angle.
A partir de dizaines de documents iconographiques souvent inédits, vous lèverez le voile sur l'histoire d'une commune qui n'a jamais perdu de son dynamisme et de sa naturelle orientation vers la mer. C'est un témoignage historique, traité avec toute la rigueur qui s'impose, mais aussi comme une œuvre poétique qui permettra au lecteur de comprendre son quotidien du XXIe en le confrontant aux réalités des XIXe et XXe siècles.

Vous vous glisserez avec délice dans la peau d'un promeneur de la **Belle Époque**, arrivé sur la côte Normande par Dieppe et aboutissant à Berneval le Grand.

Et ... toujours disponible à l'Hippocampe à Berneval, à la Maison de la Presse à Dieppe ou sur demande mail à l'adresse Berneval_BelleEpoque-livre@yahoo.fr
… au prix de 18 euros.

ACTUALITÉS du BOUT DU MONDE

Par Marie-Françoise Bureaux-Rolland

Séjour et retrouvailles en Normandie

Souvenez-vous, en 2008, j'ai réalisé une partie de mon projet qui consistait à retrouver, puis à regrouper tous mes camarades de classe de l'année 1954. Avec le concours de Martine Chemineau et de Monsieur le Maire Patrice Philippe, ce souhait, puis ces retrouvailles ont pu se concrétiser en avril 2008… un moment magique pour moi et pour l'ensemble de mes camarades et amis.

Depuis, chaque année, à la même période, ces retrouvailles sont programmées et se déroulent dans des lieux différents.

C'est ainsi, que pour la sixième édition, les élèves de la classe « 1954 » se sont retrouvés le samedi 27 avril dans un cadre de verdure à l'auberge du Clos Normand à Martin Eglise. Des retrouvailles chaudes et chaleureuses, sous un ciel ensoleillé mais frais !

Nous étions 27 personnes à nous remémorer notre enfance, nos souvenirs d'école… sans oublier de comparer les méthodes de l'époque et celles d'aujourd'hui ! Une ambiance conviviale où il faisait bon se retrouver ensemble.

Avant de « trinquer » et nous souhaiter de profiter du moment présent, j'ai demandé qu'une minute de silence soit observée en souvenir de nos camarades disparus.

Puis, après avoir remercié tous mes amis de leur présence et du plaisir que nous éprouvons à nous rencontrer et à partager ces moments festifs, j'ai évoqué le souhait de ne pas voir le projet initial s'essouffler, voire s'éteindre au fur et à mesure des années à venir…

J'ai émis plusieurs pistes qui devraient voir le jour, à savoir :

1. <u>A court terme</u> :
   - l'ouverture de notre « *confrérie* » à tous les anciens élèves ayant fréquentés les classes de Berneval le Grand ;
   - la mise en place d'une commission composée de plusieurs personnes qui se chargeraient de proposer et de mener à bien les rencontres annuelles ;

2. <u>A moyen ou long terme</u> :
   - la mise en place d'une association qui aurait pour objet :
     - de proposer des sorties éducatives et/ou de loisirs auprès de ses membres et sympathisants ;
     - de soutenir les élèves des classes maternelles et primaires de la commune en complémentarité des actions menées par les parents d'élèves (aides matérielles auprès des enfants les plus en difficulté, auprès des enfants les plus méritants, rencontres intergénérationnelles, aides aux devoirs..) ;
     - de proposer et d'initier des ateliers, des expositions (santé publique, éducation, loisirs,…) ;
     - etc.

Je tiens à remercier Gérard Moisson et Martine Chemineau pour leur implication dans nos rencontres.

⁂

Toutes les personnes intéressées par le projet, souhaitant :

- faire partie des anciens élèves de Berneval-le-Grand
- proposer leurs services pour organiser les sorties

ou ayant des suggestions à proposer

sont invitées à contacter par téléphone ou par e-mail :

Gérard Moisson	Tél. 02 35 83 14 09	E-mail : gerard.moisson76@orange.fr
Martine Chemineau	Tél. 02 35 83 60 70	E-mail : chemineau.rm@orange.fr

JEU

SUDOKU N° 72								
2			1		6			
			9					
3	6							8
		5		2		6		
		7				1		
		8		4		9		
9							5	2
					7			
			6		8			4

Solution SUDOKU N° 71								
9	3	2	8	6	5	4	7	1
8	4	5	7	9	1	2	3	6
7	1	6	3	2	4	5	9	8
6	8	4	5	1	7	9	2	3
5	9	1	2	3	8	6	4	7
2	7	3	6	4	9	8	1	5
4	5	9	1	8	3	7	6	2
1	2	7	9	5	6	3	8	4
3	6	8	4	7	2	1	5	9

ESPACE JEUNESSE

COLORIAGE

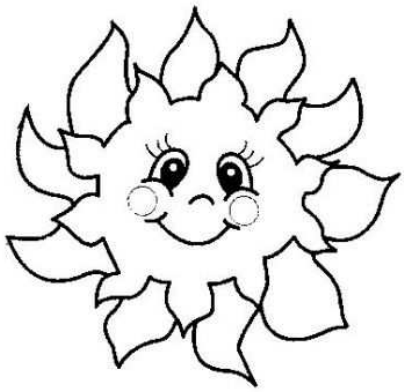

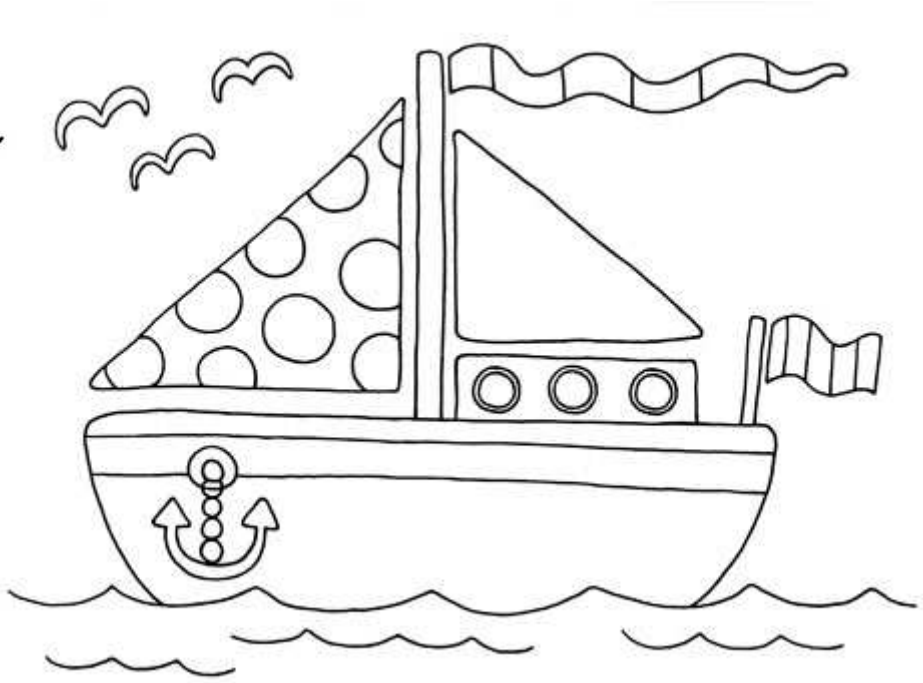

RECETTE DE CUISINE

PAVÉ de CHOCOLAT au GRAND MARNIER

Pour 10 personnes

Ingrédients

- 450 grammes de chocolat à pâtissier
- 50 centilitres de crème
- 4 crêpes
- 4 cuillères à soupe de marmelade d'orange
- 4 cuillères à soupe de Grand Marnier

Préparation :

- Faire tiédir la marmelade et la parfumer avec le Grand Marnier.
- Au pinceau, tartiner les crêpes et les empiler les unes sur les autres, puis les rouler ensemble en serrant bien. Envelopper le rouleau obtenu dans du film alimentaire et réserver au réfrigérateur.
- Porter la crème fraîche à ébullition. Laisser tiédir. Entre-temps faire fondre au bain marie le chocolat.
- Hors du feu mélanger le chocolat et ajouter la crème
- Tapisser un moule à cake d'un film en le laissant dépasser des bords.
- Poser le roulé de crêpes au centre du moule. Recouvrir du restant de ganache.
- Laisser refroidir la terrine, couvrir et placer au réfrigérateur environ 12 h.

Remarques :

⇨ Astuce pour démouler : tirer sur le film

⇨ Conseil : ne pas mettre la terrine au réfrigérateur pour accélérer le processus car le chocolat blanchi sur le dessus.

http://cuisine-facile.com/recette_perso.php?id=18

AGENDA

DATE	Lieu	EVENEMENT - SEPTEMBRE 2013
du 06/09 au 15/09/2013	Saint Martin	Expo peinture (Atelier Dubigeon)
vendredi 13/09/2013 20 h.30	Berneval	A l'occasion des Journées du Patrimoine, conférence sur "l'Evolution de la station balnéaire du Petit Berneval au début du 20ème siècle" (Mairie de Berneval)
dimanche 15/09/2013	Berneval	Foire à tout (Classe de neige)
vendredi 20/09/2013	Saint Martin	Concours de pétanque (Boule Saint Martinaise)
dimanche 29/09/2013	Berneval	Concours de dominos (Comité des fêtes)

DATE	Lieu	EVENEMENT - OCTOBRE 2013
dimanche 06/10/2013	Berneval	Loto (Classe de neige)

DATE	Lieu	EVENEMENT - NOVEMBRE/DECEMBRE 2013
lundi 11/11/2013	Berneval	Cérémonies du 11 novembre
dimanche 24/11/2013	Berneval	Concours de manille (Comité des fêtes)
30/11/2013 & 01/12/2013	Berneval	Marché de Noël (Classe de neige)
dimanche 08/12/2013	Berneval	Repas des Anciens
dimanche 15/12/2013	Berneval	Loto spécial Noël (Classe de neige)
samedi 21/12/2013	Belleville	Arbre de Noël des enfants de Berneval